



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 14 janvier 2002**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :  
le 3 janvier 2002

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 16 janvier 2002

**Chemin Communal du III Millénaire : acquisition Consorts BODIN  
- Secteur 5 : Surimeau**

[\[Annexe\]](#)

Président :

**M. Bernard BELLEC - Maire de Niort**

**Présents :**

*Adjoints :*

Mme Françoise BILLY, M. Alain BAUDIN, M. Gérard NEBAS, Mme Nicole GRAVAT,  
M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Guillaume JUIN, Mme Françoise  
HALAT, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Luc DELAGARDE, M.  
Joël RENOUX, M. Rodolphe CHALLET

*Conseillers :*

M. Robert PLANTECOTE, Mme Danièle GANDILLON, M. Michel GENDREAU,  
Mme Catherine REYSSAT, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Madeleine  
CHAIGNEAU, M. Rémy LANDAIS, M. Bernard JOURDAIN, M. Gérard ZABATTA,  
Mme Isabelle RONDEAU, M. Michel PAILLEY, Mme Valérie UZANU, Mme Nathalie  
HIBERT, M. Amaury BREUILLE, Mlle Karen NALEM, Mme Jacqueline LEFEBVRE,  
Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT, M. Jean-  
Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

**Secrétaire de séance :** Karen NALEM

**Excusés ayant donné pouvoir :**

M. Jacques LAMARQUE donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.  
Mme Andrée CHAREYRE donne pouvoir à M. Gérard ZABATTA.  
Mme Annie COUTUREAU donne pouvoir à M. Michel GENDREAU.  
M. Alain GARCIA donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.  
M. Franck GIRAUD donne pouvoir à Mme Claudie LAROCHE.  
M. Dominique GUIBERT donne pouvoir à Mme Jacqueline LEFEBVRE.  
Mme Elisabeth BEAUVAIS donne pouvoir à Mme Michelle LE FRIANT.

**Excusés :**

*Conseillers :*

Mme Geneviève RIZZI, Mme Catherine DEGUERCY, Mme Christabelle CHOLLET

**CONSEIL MUNICIPAL DU 14 janvier 2002**

DELIBERATION D20020010

**Urbanisme & Affaires Immobilières**

**Chemin Communal du III Millénaire : acquisition Consorts  
BODIN - Secteur 5 : Surimeau**

Monsieur Gilles FRAPPIER, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Lors du Conseil Municipal du 20 décembre 2000, vous avez adopté une délibération concernant l'acquisition de terrains, propriétés des Consorts BODIN pour la réalisation du Chemin Communal du III Millénaire.

Cette cession a été approuvée selon les conditions suivantes :

- un prix de terrain de 4 160 € (soit 0,23 €/m<sup>2</sup>) conforme à l'avis du Domaine pour une surface de 18 190 m<sup>2</sup> sous réserve de détermination par géomètre-expert,
- une indemnité d'éviction d'un montant de 6 303,00 € due par la Ville à l'exploitant agricole du terrain, Monsieur BODIN Michel.

Après bornage, il s'avère que la surface acquise est de 19 224 m<sup>2</sup>.

Les nouvelles conditions de cette cession sont les suivantes :

- un prix de terrain de 4 396 € (soit 0,23 €/m<sup>2</sup>) conforme à l'avis du Domaine ;
- une indemnité d'éviction d'un montant de 6 661 € conforme à l'avis du Domaine ;
- une indemnité de remploi de 15 %, soit 659 €.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver l'acquisition aux conditions énoncées ci-dessus, acquisition qui a fait l'objet d'un compromis ;
- autoriser Le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'acte notarié à intervenir qui sera dressé par Maître ROULLET. Tous les frais afférents à cette acquisition seront imputés au chapitre 908.8231.2111 du Budget.

#### **LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	3

Pour le Maire de Niort  
Bernard BELLEC  
L'Adjoint Délégué

Gilles FRAPPIER

[Ordre du jour](#)